

Tribune de Genève
du 27.4.82

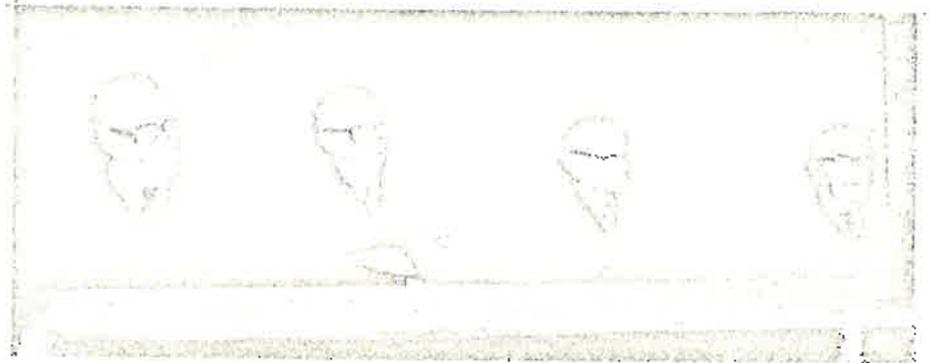
Genève a honoré quatre anciens présidents de la Confédération

Au cours d'une cérémonie toute de sobriété et de distinction, la Fondation pour Genève a remis, lundi soir au Grand Théâtre, son prix 1982 aux quatre hommes qui ont incarné la politique étrangère helvétique de 1945 à 1978: Max Petitpierre, Friedrich Traugott Wahlen, Willy Spühler et Pierre Graber. Cela fut aussi l'occasion pour les 600 invités de constater combien le rôle international de Genève était capital pour l'image de notre pays à l'étranger.

La Fondation pour Genève entend en effet récompenser une ou des personnalités qui ont contribué au rayonnement du nom de notre ville dans le monde. Il appartient donc à son président, Marcel Naville, de mettre en évidence cet aspect particulier: M. Petitpierre ramena à Genève les organisations internationales après l'échec de la SDN, y créa le CERN, présida la Conférence diplomatique de 1949 qui élaborera les Conventions humanitaires de Genève; M. Wahlen contribua à l'élection de la FIPOI et retint au Palais des Nations la CNUCED... de justice; M. Spühler fut un avocat particulièrement chaleureux de la Genève internationale auprès de la Berne fédérale; quant à M. Graber, «un ami sûr du CICR», il présida pendant quatre ans dans nos murs la Conférence sur le droit humanitaire.

L'hommage de Pierre Aubert à ses prédécesseurs

L'actuel chef du Département des affaires étrangères, le conseiller fédéral Pierre Aubert — qui, le même soir, devait ouvrir à Paula de l'Université la campagne pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU — rendit un hommage respectueux à ses quatre prédécesseurs, les remerciant d'avoir conduit notre diplomatie dans «un seul et même esprit



De gauche à droite: Pierre Graber, Willy Spühler, Friedrich Traugott Wahlen et Max Petitpierre. (Photo Patrick Stolz)

d'ouverture et de disponibilité». Il mit en évidence la décision «courageuse et en conformité avec le droit international» de M. Petitpierre de reconnaître dès 1950 le Chirac populaire, puis de mettre un contingent suisse à la disposition des forces d'armistice en Corée, enfin de prêter notre concours aux négociations qui mirent fin à la guerre d'Algérie. M. Wahlen fut l'homme de l'adhésion au Conseil de l'Europe et M. Spühler celui des missions de bons offices des ambassadeurs Thalman à Jérusalem et Lindt au Nigeria. L'un des titres de gloire de M. Graber fut d'avoir su prendre le train de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

La continuité de la politique étrangère helvétique

Après que le président du Conseil d'Etat genevois, Robert Ducrot, eut contemplé, en une belle envolée, «l'image noble, distinguée, sûre d'elle-même, calme devant les événements de la Suisse» donnée par les quatre lauréats, le professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut de hautes études internatio-

nales, constata, dans un exposé fort dense qu'il est impossible de résumer en quelques lignes, le contraste entre l'agitation du monde pendant ces trente-trois années et la continuité de la politique étrangère helvétique. Grâce à nos quatre ministres des Affaires étrangères, devait-il conclure «la Suisse qui, en 1945, semblait n'avoir plus qu'un passé, la Suisse considérée avec dérision comme «en musée à ciel ouvert», a aujourd'hui, si elle le veut, un avenir».

Ce fut enfin le tour de Pierre Graber, qui faisait figure de benjamin aux côtés de ces trois robustes octogénaires, de remercier la Fondation pour Genève au nom des quatre anciens présidents de la Confédération. Il le fit en mêlant des réflexions graves sur la situation internationale à un hommage plein d'humour et de gentillesse à Max Petitpierre, son compatriote neuchâtelois. «Nous reporters de Genève, ruisselant de compliments, remarqua-t-il. Ce n'était pas souvent le cas au temps où nous exerçions nos fonctions.» Pierre Aubert, qui a eu aussi sa part de critiques, pas toujours désintéressées, a dû en être tout réconforté.

André NAPP

Premier grand discours sur l'adhésion à l'ONU : Pierre Aubert a conquis son public

« Bravo M. Aubert. Votre exposé a prouvé que la Suisse a de très grands diplomates. » Cette remarque faite au conseiller fédéral lundi soir à l'aula de l'Université résume l'impression que le chef du Département fédéral des affaires étrangères a laissée après sa conférence d'une heure sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

L'aula de l'Université était bondée: représentants des autorités, actuels et anciens diplomates suisses et étrangers, hauts fonctionnaires et fonctionnaires de l'ONU et de la Croix-Rouge Internationale et de très nombreux étudiants.

Dès les premières paroles, Pierre Aubert sembla avoir conquis son public, il fit même sourire les membres du Parti Vigilance qui avait pourtant distribué à l'entrée de l'Université un journal critiquant le ministre des Affaires étrangères et lui recommandant de prendre sa retraite.

C'est à Genève que Pierre Aubert a choisi de faire son premier discours sur l'adhésion à l'ONU après la parution du message du Conseil fédéral sur ce sujet. C'est un long débat qui s'ouvre. Le

conseiller fédéral a démontré sa thèse en quatre points:

● L'ONU a connu une importante évolution et n'est plus pareille à l'organisation qu'elle était en 1945, composée des seuls vainqueurs. Aujourd'hui 157 pays en font partie, soit tous sauf les deux Corées, le Liechtenstein, de tout petits pays, le Saint-Siège et... la Suisse. « Nous sommes le dernier pays à rester volontairement en dehors de la grande famille des nations. »

● L'adhésion de la Suisse est possible et nécessaire, car aucun pays ne peut résoudre isolément les grandes questions actuelles qui demandent la concertation entre les Etats. La Suisse a un statut d'observateur à l'ONU, statut qui a plusieurs inconvénients. D'abord celui de ne pas toujours avoir accès aux travaux des commissions préparatoires des conférences.

● La neutralité est compatible avec la qualité de membre de l'ONU. Et le Conseil fédéral fera une ferme déclaration affirmant la neutralité de la Suisse si l'adhésion se réalise. Quant aux sanctions militaires, l'article 43 de la Charte des Nations Unies précise qu'aucun Etat ne peut être contraint automatiquement à y participer. D'autre part, précise le conseiller fédéral, notre neutralité est critique — nous dénonçons les injustices — et solidaire.

● L'apport spécifique de la Suisse concernerait avant tout deux domaines: les Droits de l'homme et l'aide humanitaire.

Aujourd'hui déjà la Suisse se prononce sur des sujets délicats, au sein de l'OIT, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, à la Conférence de Madrid. Il n'y aurait pas lieu d'agir différemment si elle adhéra à l'ONU, a conclu Pierre Aubert. « simplement il lui faudrait prendre position plus souvent, mais toujours avec modération et impartialité ». Et il affirme d'ores et déjà qu'il y a une mesure que la Suisse ne voterait jamais: l'exclusion d'un Etat, car « nous sommes un pays de dialogue ».

Le public posa ensuite de nombreuses questions. Pierre Aubert répondit avec autant d'aisance qu'il en montra pendant son exposé. Une seule question le déconcerta. Il s'agissait de définir les inconvénients que représenterait pour la Suisse l'entrée à l'ONU. Le chef du Département des affaires étrangères répondit qu'il n'en voyait aucun. Notons toutefois qu'il esquiva la question de savoir si le droit de veto que possèdent les « cinq Grands » au sein de l'ONU n'est pas anti-démocratique. Il expliqua que selon lui, la peur de ce veto a obligé les assemblées générales de l'ONU à se prononcer avec le plus de nuances possibles.

N. B.